



HDIM 2019 – Session de travail 8
Tolérance et non-discrimination I : y compris l'égalité femmes-hommes,
le plan d'action de l'OSCE pour la promotion de l'égalité entre les sexes
et les violences faites aux femmes

Déclaration nationale

Je m'associe à la déclaration de l'Union européenne et souhaite m'exprimer à titre national au sujet de l'égalité femmes-hommes.

L'égalité entre les femmes et les hommes a été érigée en grande cause nationale du quinquennat du Président Emmanuel Macron.

Les femmes doivent être rémunérées autant que les hommes, pouvoir participer à la vie politique et être libres de disposer de leurs corps pour jouir pleinement de leurs droits à la santé sexuelle et reproductive.

La France s'est dotée d'une diplomatie féministe visant, à cette fin, à combattre les inégalités entre les sexes et à promouvoir des initiatives en faveur des droits des femmes. Celle-ci s'est en particulier déclinée en 2019 lors de la présidence française du G7 : l'égalité entre les femmes et les hommes était à l'ordre du jour de toutes les réunions. Lors de la réunion ministérielle « Egalité » du G7, les ministres ont signé une déclaration commune pour faire de ce sujet une grande cause mondiale. A Biarritz, les chefs d'Etat et de gouvernement ont pris l'engagement d'harmoniser les droits des femmes par le haut en lançant le Partenariat de Biarritz, qui recense les meilleures lois et pratiques du monde entier pour les droits des femmes. Les Etats y participant s'engagent à adopter au moins une de ces lois dans leur législation. Ce Partenariat est ouvert à l'adhésion du plus grand nombre et je souhaite ici étendre une invitation à tous les Etats participants de l'OSCE à s'en inspirer et à le rejoindre.

Comme le disait l'ancien Secrétaire général des Nations unies Ban-Ki Moon : *« les pays ayant plus d'égalité des sexes ont une meilleure croissance économique. Les entreprises avec plus de femmes leaders se comportent mieux. Les accords de paix qui incluent les femmes sont plus durables. [...] La preuve est claire : l'égalité pour les femmes signifie le progrès pour tous. »*

Les inégalités professionnelles, contre lesquelles les entreprises ont un rôle majeur à jouer, tout comme la lutte contre les violences faites aux femmes, constituent des priorités du gouvernement. La France milite ainsi en faveur de l'universalisation de la Convention d'Istanbul. Plusieurs Etats non membres du Conseil de l'Europe étudient actuellement leur adhésion à cet instrument ambitieux et complet. Au plan national, une grande consultation pour lutter contre les violences conjugales a été lancée au début du mois. Des mesures ont été

annoncées par le Premier ministre afin de mettre les femmes victimes de violences à l'abri et les éloigner de leurs agresseurs.

De nombreux progrès ont par ailleurs été accomplis, notamment en matière de lutte contre le harcèlement de rue, le délit d'outrage sexiste, verbalisable immédiatement pour un montant dissuasif, ainsi que contre le harcèlement en ligne. Il importait de réagir, alors que les harceleurs restent encore aujourd'hui trop couverts par une forme de silence honteux.

La France continuera à se battre pour défendre le caractère universel des droits des femmes. En 2020, alors que nous célébrerons le 25^e anniversaire de la 4^e conférence mondiale de l'ONU pour les femmes de Pékin en 1995, la France accueillera le Forum Génération Égalité, organisé sous l'égide d'ONU Femmes et avec le Mexique. L'objectif sera de donner un nouvel élan à l'égalité des sexes en réunissant tous les acteurs – États, société civile, secteur privé – pour fixer des objectifs ambitieux à horizon 2030 pour les droits des femmes. Les organisations internationales et régionales y auront toute leur place.

Dans ce contexte, la France ne peut qu'inviter l'OSCE à renforcer la mise en œuvre de son plan d'action pour la promotion de l'égalité entre les sexes, au sein de l'organisation mais également dans les États participants. Toutes les mesures possibles pour lutter contre les violences faites aux femmes et promouvoir l'égalité doivent être encouragées afin que les mots d'Olympe de Gouges « la femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits » deviennent réalité.